

Aérodrome de Neuville – Toujours plus de faussetés de la part des opposants

Neuville – Le 2 décembre 2012

La dérive se poursuit chez les opposants à l'aérodrome de Neuville qui multiplient les fausses informations depuis plus d'un an afin de semer l'inquiétude chez les citoyens de Neuville. Cette fois-ci, ils « auraient appris que la piste actuelle de 3 000 pieds serait allongée de 2 000 pieds en 2015 et qu'une importante firme de transport de marchandise pourrait être appelée à l'utiliser ». Or, rien n'est évidemment plus faux.

Si on ne sait rien de cette mystérieuse firme de transport de marchandises, parlons au moins de ce prétendu allongement de la piste. En fait, la piste de 3 000 pieds de l'aérodrome commence à la route Gravel et ne pourrait donc être allongée que du côté est ; ce qui est techniquement impossible. En effet, en allongeant la piste de 2 000 pieds vers l'est, les manœuvres d'atterrissage y deviennent impossibles à cause de la présence d'une importante ligne à haute tension de 315 kV qui croise l'autoroute 40 entre St-Augustin-de-Desmaures et Neuville. De plus, les avions qui s'approcheraient dans l'axe est-ouest de cette piste allongée viendraient nécessairement en conflit avec la zone « CZ classe D 7 NM » de l'aéroport Jean-Lesage de Québec, zone qui commence à peu près à la hauteur de la ligne haute tension. Ces contraintes sont encore plus incontournables pour des avions cargos qui doivent faire des atterrissages de précision aux instruments.

Il y a évidemment aussi le fait non négligeable que Neuville Aéro ne possède aucun terrain à l'est de l'actuelle piste de 3 000 pieds. Le protocole d'entente signé avec la Ville de Neuville stipule d'ailleurs que Neuville Aéro ne peut procéder à l'agrandissement de son aérodrome sans avoir obtenu l'autorisation préalable de la Ville de Neuville. Sur ce dernier point, il est aussi tout-à-fait étonnant de voir que les opposants à l'aérodrome affirment un peu partout que ce protocole d'entente, signé à l'automne 2011, ne serait valide que pour une période de deux ans. Encore une fois, il s'agit là d'une information grossièrement fautive que tout citoyen peut vérifier en lisant tout simplement le document en question sur le site Internet de la municipalité. Comment expliquer une telle tromperie : ignorance, malhonnêteté ou une simple combinaison des deux.

Les opposants ont d'ailleurs l'imagination fertile. À partir d'une petite note manuscrite non signée et sans référence quant au contexte dans lequel elle a été rédigée, ils échafaudent une théorie voulant que l'aérodrome de Neuville ambitionne de devenir le plus important du Québec. Comment cela pourrait-il être possible quand on sait que notre région compte moins de 10 % de la population québécoise et une proportion encore plus faible de sa flotte aérienne ? Pourquoi des propriétaires d'avions de Trois-Rivières, Sherbrooke ou Montréal viendraient-ils baser leurs avions à Neuville ? Tout ceci n'a tout simplement aucun sens.

Mais le délire des opposants ne s'arrête pas là. Parlant de Neuville Aéro, les opposants affirment même sur leur site Internet que : « ils (Neuville Aéro) vont construire des condos pour accueillir les Chinois qui veulent apprendre à piloter... des chambres avec deux lits doubles pour six, trois par lit, couchés sur le sens de la largeur ! » Ils concluent alors que : « Finalement pour développer un nouveau quartier en zone agricole il suffit d'y construire une piste » !

Ces fins limiers auraient d'ailleurs « découvert » que les utilisateurs et amis de l'aérodrome de Neuville constitueraient bientôt un aéroclub ; une organisation qui servirait, selon eux, à camoufler de grandes écoles de pilotage essentiellement destinées à ces aspirants pilotes étrangers qui vont bientôt déferler sur Neuville. S'ils avaient poussé leur enquête jusqu'au site Internet de l'aérodrome de Neuville, ils auraient aussi « découvert » que ce groupe de conspirateurs constitué en aéroclub se réunira à l'aérodrome le dimanche 16 décembre prochain pour célébrer Noël autour d'une bûche traditionnelle.

Il est d'ailleurs étonnant de voir les opposants à l'aérodrome de Neuville dénoncer le prétendu secret derrière lequel se cacherait Neuville Aéro. Ce sont en effet les mêmes gens qui exercent de très fortes pressions sur les autorités municipales pour que celles-ci s'abstiennent de constituer le comité de liaison qui est prévu dans le protocole d'entente signé avant la construction de l'aérodrome. Ce comité de liaison aurait justement pour rôle de permettre à la municipalité et aux citoyens de poser toutes les questions voulues et de faire entendre leurs voix auprès des exploitants de l'aérodrome.

Malheureusement, les opposants irréductibles à l'aérodrome de Neuville estiment sans doute que la vérité servirait moins bien leur cause que les fausses rumeurs. Alors attendons la suite. Qu'est-ce qui sortira bientôt de leur imagination délirante : une base de missiles nord-coréenne ou encore une piste d'atterrissage pour vaisseau spatial extra-terrestre ? Rien n'est impossible.

(30)

**Pour information : www.aeroportdeneuville.ca
Martin Mercier, président, Neuville Aéro 418 571-0624**